

# Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

*Semons la réussite, cultivons l'excellence : devenir Responsable d'Entreprise Agricole, une récolte de savoir-faire et d'innovation.*

**RNCP 38093**  
**Formation Niveau 4**  
**Alternance / Formation Continue**

**Taux de réussite :**  
36% validation totale  
64% validation partielle

**Taux d'insertion à 6 mois :**  
54%

**Taux de poursuite d'études :**  
11%

**Taux d'appréciation des  
bénéficiaires :**  
92%

*Données session 2023*

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

**Idéalement situé**, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat** et d'un **service restauration**.

## Point +

- **Des infrastructures sur site** (parc paysager, exploitation agricole et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages ainsi que le travail sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

**Référente inclusion :** Mme MONTERO Sandrine -  
[sandrine.montero@educagri.fr](mailto:sandrine.montero@educagri.fr)



## PRÉSENTATION

& objectifs de la formation

Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le Responsable d'Entreprise Agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela :

- Recourir à une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD)
- Maîtriser des technologies de l'information et de la communication
- Assurer une veille prospective et rechercher les meilleures pratiques et techniques disponibles pour progresser.
- Maîtriser les techniques de production et en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation.

### Objectifs de la formation :

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- Diversifier les activités de l'entreprise



## PUBLIC CONCERNÉ

& conditions d'admission

### Formation en Alternance :

Contrat d'apprentissage : avoir entre 16 et 30 ans ou plus en cas de reconnaissance de travailleur handicapé et être titulaire d'un diplôme de niveau 3 à minima

Contrat de Professionnalisation : justifier de deux années d'activité professionnelle à temps plein

### Formation continue :

- Demandeurs d'emploi : Être inscrit à France Travail
- Salariés : Nous consulter

**Préinscription en ligne** - Informations Collectives et entretien de positionnement avec les acteurs en charge du recrutement du CFPPA.

**Inscription définitive en alternance :** avoir signé un contrat en alternance avec un employeur pour confirmer son inscription au CFA ou avoir un accord de financement de la formation.

**Inscription définitive en formation continue :** suite à accord de financement ou validation conseiller France Travail.

## QUALITES REQUISES

& prérequis

**Qualités requises :** Avoir des capacités de gestion et d'organisation, le goût pour le travail en plein air et de l'habileté manuelle, le sens des relations humaines et du commerce.

**Prérequis :** Un diplôme ou des connaissances dans le domaine Agricole est un plus pour suivre cette formation.

## CONTENUS DE FORMATION

& blocs de compétences

7 blocs de compétences composent cette formation et permettent d'aborder les thématiques suivantes :

- Se situer en tant que professionnel : développer une culture professionnelle en lien avec le vivant et les différents types d'Agriculture.
- Piloter le système de production : gérer l'activité de l'entreprise Agricole
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème : mettre en œuvre les opérations liées à la conduite de production (4 productions au choix : apiculture/élevage de reines, multiplication d'essaims **OU** Viticulture/œnologie **OU** maraichage/arboriculture **OU** élevage/poules pondeuses)
- Assurer la gestion technico-économique : porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise et réaliser des choix
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise : commercialiser sa production et négocier des contrats

**Les + de la formation :** blocs de compétences au choix à retrouver dans notre catalogue de Formations Courtes :

- Maintenance des matériels roulants et équipements mécanisés
- Conduite une activité de Production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
- Mise en place d'un système Agroforestier
- Conduite d'une production de miel et/ou gelée royale

## TARIFS

Financement & rémunération

**Tarifs de Formation :**

- Apprentissage secteur privé : 7 090€/an
- Apprentissage secteur public : 6 000€/an
- Financement individuel : 14€/heure

**Modalités de financement :**

- Apprentissage : **Gratuité pour l'apprenti** car prise en charge OPCO et entreprise
- Contrat de professionnalisation : Prise en charge OPCO et entreprise (*possible reste à charge pour l'apprenant*)
- **Gratuité pour les demandeurs d'emplois** car prise en charge à 100% si acceptation par la Région Occitanie.
- Transition professionnelle et autres : Nous consulter

**Informations rémunération :**

- Rémunération des apprentis : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
- Rémunération du contrat de professionnalisation : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>
- Autres : nous consulter

**AgroCampus Nîmes Rodilhan Marie Durand**  
Chemin de Canaux - 30320 RODILHAN  
04 66 20 67 67 / [epl.nimes@educagri.fr](mailto:epl.nimes@educagri.fr)  
[www.epl.nimes.educagri.fr](http://www.epl.nimes.educagri.fr)

Suivez-nous sur :



## DÉBOUCHÉS

& poursuite d'études

**Type d'emplois accessibles :**

- Agriculteur / Agricultrice
- Gérant / Gérante d'exploitation agricole
- Salarié d'une Exploitation Agricole : Chef de culture, Responsable d'un atelier de production

**Poursuite d'études possibles :** Certificat de Spécialisation de la filière Production (ex : PPAM, arboriculture fruitière, élevage...) BTSA ACSEa, Agronomie, productions animales, productions horticoles,...

## FORMATION

**Alternance :** 1000 heures sur 2 ans dont 17 semaines de formation en centre en première année et 17 semaines de formation en centre en seconde année

**Formation Continue :** 1000 heures sur 1 an dont 17 semaines de formation en centre de octobre à juin et 17 semaines de stage en entreprise.

Présentiel et/ou distanciel en fonction des modules de production choisis.

**Les modalités d'adaptation possibles :** Parcours de formation individualisé en fonction du niveau d'entrée de l'apprenant et des spécialités de production choisies.

**Taux d'interruption en cours de formation :**

4%

**Taux de rupture des contrats d'apprentissage :**

4%

Données session 2023

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

& validation de bloc(s) de compétences

- Epreuves d'examen tout au long de la formation organisées par l'équipe pédagogique du centre. Tous les blocs de compétences font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.
- La formation est organisée pour valider les blocs de compétences indépendamment les uns des autres.
- Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture via les jurys d'examen organisés par le service régional.

Pour toute demande de renseignement et démarches d'inscription contactez Mme Laurine ROCHEBLAVE MORGAVI  
[laurine.morgavi@educagri.fr](mailto:laurine.morgavi@educagri.fr)

Mise à jour le 17 décembre 2024 - Fiche RNCP valable jusqu'au 31.12.2028